

Études

www.insee.fr/pays-de-la-loire

N°105. Juillet 2012



Profil des créateurs d'entreprise en 2010 dans les Pays de la Loire

Les créations d'entreprises correspondent en moyenne à des projets de plus grande ampleur dans les Pays de la Loire qu'ailleurs : les créations de sociétés industrielles et d'unités nécessitant une forte mise de fonds y sont plus fréquentes. Six profils-types de créateurs d'entreprise peuvent être distingués, dont trois sont surreprésentés dans les Pays de la Loire : les « entrepreneurs expérimentés », les « commerçants à réseau » et les « consultants ». *A contrario*, on trouve en moyenne moins de « commerces indépendants », qui correspondent à des initiatives individuelles assez isolées et peu accompagnées. Ces profils de créateurs sont diversement répartis dans les départements de la région. Les créateurs bénéficient plus fréquemment qu'ailleurs d'emprunts bancaires et d'aides publiques. Ils sont en outre généralement plus diplômés et bénéficient davantage de formations particulières ou d'appuis autres que financiers.

S I LA CRISE ÉCONOMIQUE a entraîné une nette diminution des créations d'entreprises en 2008, dans les Pays de la Loire comme au niveau national, la mise en place du statut d'auto-entrepreneur début 2009 a fortement dynamisé les créations (cf. *Définitions*). Les indicateurs de démographie d'entreprises masquent néanmoins une grande diversité des créations d'entreprises, à la fois en termes de secteurs d'activité, d'ampleur financière du projet ou de caractéristiques des entrepreneurs et des entreprises qu'ils créent.

Plus de créations de sociétés industrielles à forte mise de fonds

Ainsi, dans les Pays de la Loire, les créations d'entreprises « classiques » - c'est-à-dire hors auto-entrepreneurs - sont plus nombreuses qu'ailleurs dans l'industrie et dans les activités techniques et de soutien aux entreprises. Les secteurs de la construction et de l'hébergement-

restauration se situent quant à eux en retrait par rapport à la moyenne nationale.

Dans les Pays de la Loire, les créateurs d'entreprise privilégient en outre la forme sociétaire à l'entreprise individuelle : six nouvelles entreprises créées sur dix sont des sociétés. La création de sociétés industrielles s'accompagne d'investissements financiers de départ plus élevés que dans les autres secteurs : si 45 % des entrepreneurs du secteur de l'enseignement-santé humaine-action sociale ont investi moins de 4 000 euros à leur création, 35 % des entreprises industrielles ont nécessité une mise de fonds supérieure à 80 000 euros. Les projets peu onéreux sont donc moins fréquents dans les Pays de la Loire, tandis que ceux nécessitant des moyens financiers importants sont plus nombreux (26 % avec une mise de fonds supérieure à 40 000 euros, contre 23 % au niveau national).

Les créations d'entreprises nouvelles - qu'on qualifiera d'*ex nihilo* par la suite et qui représentent 85 % de l'ensemble des créations dans la région - présentent des

Cette étude est le fruit d'un partenariat entre l'État (Préfecture de région, Direccte et Insee) et le Conseil régional des Pays de la Loire.



Profil des créateurs d'entreprise en 2010 dans les Pays de la Loire

caractéristiques différentes de celles liées à une reprise d'entreprise (rachat d'une entreprise, prise de location-gérance) : ces dernières sont surreprésentées dans les secteurs du commerce, de l'hébergement-restauration et des transports, elles emploient plus souvent des salariés et ont nécessité en moyenne une mise de fonds plus importante. Par ailleurs, les femmes sont relativement plus nombreuses à

reprendre une entreprise qu'à en créer une nouvelle.

Les particularités sectorielles ne suffisent pas pour autant à expliquer les spécificités régionales en matière de créations d'entreprises. Il est également utile de tenir compte des caractéristiques sociodémographiques des entrepreneurs, du type d'entreprise créée et de la phase de prépa-

ration du projet. Trois groupes de créateurs d'entreprise *ex nihilo*, correspondant à six profils-types, peuvent ainsi être distingués au niveau national (hors Île-de-France).

Premier groupe : des créateurs expérimentés

Un premier profil regroupe les « **entrepreneurs expérimentés** », qui ont en commun d'avoir pour la plupart déjà créé une entreprise dans le passé. Ce profil rassemble un créateur sur cinq dans les Pays de la Loire, soit une proportion légèrement plus élevée qu'au niveau national hors Île-de-France. Ces créateurs sont en grande majorité des hommes, plus âgés que la moyenne. Les sociétés qu'ils ont créées ont nécessité des mises de fonds très variables ; si la moitié d'entre eux ont eu recours à l'emprunt bancaire, ils ont en revanche rarement recours à une aide publique.

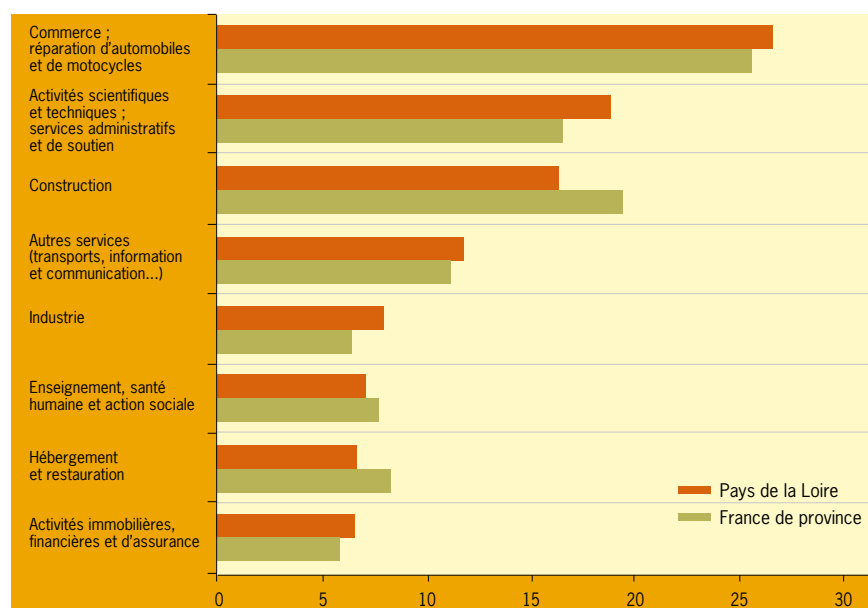
Les secteurs d'activité comme la clientèle de ces entreprises nouvelles sont très diversifiés. Plus qu'assurer son propre emploi, l'objectif du créateur est de développer son activité : plus du tiers de ces nouvelles entreprises ont recruté des salariés dès le démarrage et la même proportion a l'intention d'embaucher dans les mois qui suivent. Avant la création de leur entreprise, la quasi-totalité des créateurs de ce profil étaient à leur compte ou indépendants ; cette expérience de la gestion d'une entreprise explique sans doute qu'ils n'aient pas suivi de formation particulière et qu'ils sont moins nombreux que les autres à déclarer avoir rencontré des difficultés pour monter leur projet, si ce n'est l'embauche de personnel qualifié. En revanche, ils ont davantage fait appel à des professionnels spécialistes dans leur domaine (conseil juridique ou expert-comptable).

Deuxième groupe : d'anciens chômeurs, des projets bien préparés

Ce groupe correspond à deux profils qui rassemblent près de quatre créateurs sur dix - une proportion sensiblement plus élevée qu'en moyenne nationale hors Île-de-France, qui ont en commun de concerner des personnes dont un peu plus de la moitié étaient au chômage avant de créer leur entreprise. Ce groupe d'entrepreneurs déclare plus souvent avoir bénéficié d'une aide publique (l'Accre principalement), avoir recouru à l'emprunt bancaire pour financer

Plus de créations d'entreprises industrielles et de soutien aux entreprises dans les Pays de la Loire qu'ailleurs

Répartition des créations d'entreprises par secteur d'activité en 2010 (en %)



Champ : entreprises créées ou reprises au premier semestre 2010 dans les Pays de la Loire et en France de province (hors agriculture).

Source : Insee, enquête Sine sur les créateurs d'entreprise 2010.

Caractéristiques du créateur, de l'entreprise créée et du montage du projet : de grandes disparités selon le profil de création

Caractéristiques principales des six profils de créations d'entreprises dans les Pays de la Loire (en %)

	Ensemble des créateurs <i>ex nihilo</i>	Les entrepreneurs expérimentés	Les commerçants à réseau	Les artisans	Les professions médico-sociales et les formateurs	Les consultants	Les commerces indépendants
Ancien chômeur	38	2	51	61	10	53	32
Aucun diplôme	14	13	11	10	1	5	47
Diplôme d'enseignement supérieur	41	42	42	9	83	79	18
Primo-créateur	66	12	86	87	62	89	55
Forme sociétale	60	84	82	43	16	76	31
Emplois salariés au démarrage	19	37	37	10	8	9	6
Capital initial inférieur à 8 000	40	35	3	28	71	55	75
Capital initial supérieur à 40 000	21	33	67	5	11	4	3
Bénéficiaire d'une aide publique	60	14	82	89	26	78	45
Recours à l'emprunt bancaire	55	52	91	68	49	32	28
Part de la clientèle autre que locale	41	50	27	23	19	71	44
Suivi d'une formation	37	8	52	74	18	25	25

Champ : entreprises créées *ex nihilo* premier semestre 2010 dans les Pays de la Loire, encore actives fin 2010 (hors agriculture et production d'électricité).

Lecture : 2 % des créateurs appartenant au profil d'entrepreneurs expérimentés sont d'anciens chômeurs dans les Pays de la Loire, contre 38 % pour l'ensemble des créateurs dans la région.

Source : Insee, enquête Sine sur les créateurs d'entreprise 2010.

le projet et avoir suivi une formation spécifique. Tous ces critères sont favorables à la pérennité de ces entreprises. Leur clientèle est très majoritairement locale. Ces deux profils se distinguent principalement sur le montant du capital initial engagé, le type d'entreprise et le secteur d'activité.

Le deuxième profil de créateurs, appelé ici « **commerçants à réseau** », rassemble ainsi les créations de commerces ou services d'hôtellerie-restauration sous forme sociétaire, dont plus d'un quart appartiennent à un réseau d'enseigne. Le projet a nécessité la plupart du temps un investissement financier assez conséquent - en particulier un emprunt bancaire important (représentant en moyenne 60 % du financement global) - et des appuis assez variés en termes de conseil et de soutien logistique (entourage personnel ou professionnel, chambre consulaire...). La moitié de ces créateurs ont également suivi une formation particulière pour la réalisation de leur projet. Comme pour le profil précédent, plus du tiers de ces entreprises avaient des salariés dès leur démarrage et autant ont l'intention d'embaucher dans les mois suivants. Ayant le sentiment d'avoir introduit une innovation à l'occasion de cette création pour une majorité d'entre eux, la moitié de ces créateurs sont optimistes sur le développement de leur activité future. En relation avec leurs spécificités, trouver un local commercial, obtenir un financement et régler les formalités administratives sont les principales difficultés qu'ils rencontrent.

Le troisième profil correspond en majorité à des « **artisans** », des hommes principalement, plus jeunes que la moyenne des créateurs, qui dans la moitié des cas créent leur entreprise dans le secteur de la construction. Il s'agit majoritairement d'entreprises individuelles artisanales. Ce profil de créateurs fait donc plus appel que les autres à des structures dédiées à la création d'entreprises, telles que des Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA). Les trois quarts ont par ailleurs suivi une formation particulière pour la réalisation de leur projet. Si la majorité de ces créations nécessitent une mise de fonds inférieure à 40 000 euros, les deux tiers ont recouru à l'emprunt bancaire. Le financement de leur projet est assez bien équilibré entre emprunt bancaire, ressources personnelles et aides publiques en complément. La principale difficulté rencontrée par ces créateurs a été de fixer le prix de leurs produits ; dans une moindre mesure, ils ont rencontré des difficultés à établir des contacts avec leur clientèle.

Plus répandu dans la région qu'en moyenne nationale hors Île-de-France, le cinquième profil de « **consultants** » rassemble lui aussi des personnes hautement diplômées, qui créent principalement des sociétés dans les activités scientifiques et techniques ou de soutien aux entreprises. Au contraire du profil précédent, une large majorité d'entre elles a bénéficié d'une aide publique ; une minorité a eu recours à un emprunt bancaire, de sorte que deux tiers du financement de

une faible mise de fonds - en majorité des ressources personnelles - et de ne pas avoir de salariés pour la plupart d'entre eux au démarrage de l'activité.

Les créatrices d'entreprises sont légèrement majoritaires dans le quatrième profil, qui correspond aux « **professions médico-sociales et formateurs** ». Il s'agit surtout de personnes diplômées de l'enseignement supérieur, souvent assez jeunes, qui créent leur entreprise individuelle dans la santé humaine, l'action sociale ou la formation. Cette activité correspond à un métier qu'elles ont appris avant de créer leur entreprise. La clientèle de ces entreprises est essentiellement locale et elles n'ont que minoritairement bénéficié d'une aide publique. L'emprunt bancaire représente un peu plus de la moitié du financement global du projet. Ces créateurs n'ont pour la plupart pas rencontré de difficulté particulière lors de la création.

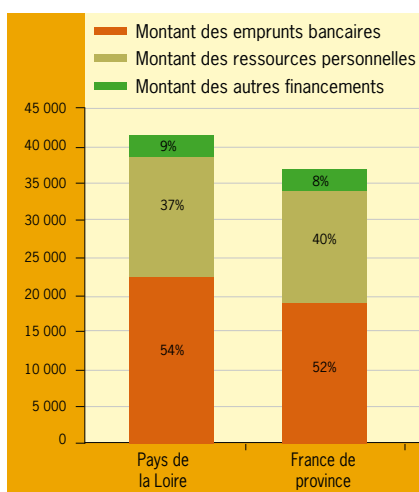
Les trois derniers profils présentent peu de points communs, si ce n'est de correspondre à des primo-créateurs investissant

Troisième groupe : des projets à faible mise de fonds

Les trois derniers profils présentent peu de points communs, si ce n'est de correspondre à des primo-créateurs investissant

Des emprunts bancaires plus élevés dans les Pays de la Loire

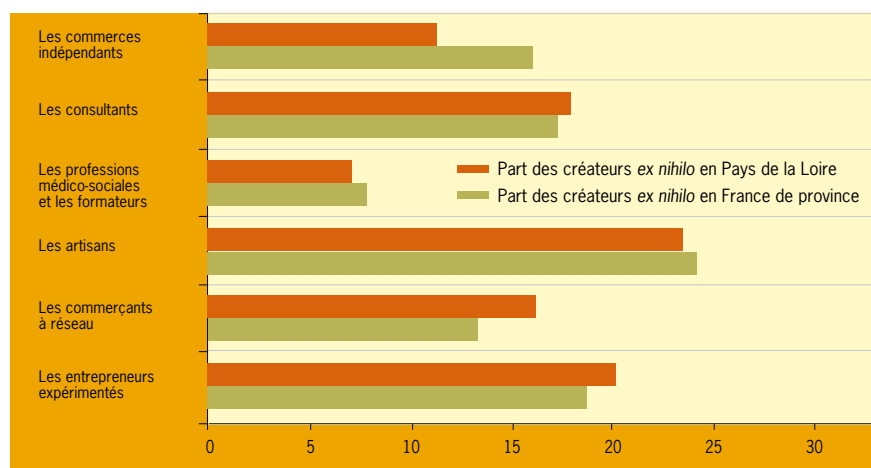
Financement du projet de création d'entreprise par type de financement (montants moyens en euros et répartition en %)



Champ : entreprises créées au premier semestre 2010 dans les Pays de la Loire et en France de province (hors agriculture et production d'électricité).
Lecture : en moyenne, dans les Pays de la Loire, un créateur d'entreprise a contracté un emprunt bancaire de 22 804 euros, ce qui représente 54 % du financement global du projet.
Source : Insee, enquête Sine sur les créateurs d'entreprise 2010.

Davantage de commerçants à réseau, d'entrepreneurs expérimentés et de consultants dans les Pays de la Loire qu'ailleurs

Répartition des créations d'entreprises en six profils-types (en %)



Champ : entreprises créées ex nihilo au premier semestre 2010 dans les Pays de la Loire et en France de province, encore actives fin 2010 (hors agriculture et production d'électricité).
Lecture : le profil « d'entrepreneurs expérimentés » représente 20,1 % des créateurs d'entreprise dans les Pays de la Loire, contre 19 % en moyenne dans la France de province.
Source : Insee, enquête Sine sur les créateurs d'entreprise 2010.

Régler les formalités administratives, principale difficulté déclarée par les créateurs d'entreprise

Principales difficultés rencontrées par les créateurs d'entreprise selon le profil-type dans les Pays de la Loire (en %)

Type de difficulté déclarée	Ensemble des créateurs	Les entrepreneurs expérimentés	Les commerçants à réseau	Les artisans	Les professions médico-sociales et les formateurs	Les consultants	Les commerces indépendants
Régler les formalités administratives	40		+	+	+	+	--
Établir des contacts avec la clientèle	22	--	-	+	=	+	=
Fixer le prix de vos produits et services	20	--	-	++	-	=	-
Obtenir un financement	18	=	++	=	--	-	+
Être seul comme entrepreneur	15	-	=	=	-	++	+
Trouver un local commercial approprié	13	=	++	=	=	-	-
Embaucher du personnel qualifié	9	+	++	-	-	-	-
Aucune difficulté particulière	21	++	--	-	+	=	+

Champ : entreprises créées ex nihilo au premier semestre 2010 dans les Pays de la Loire, encore actives fin 2010 (hors agriculture et production d'électricité)
Lecture : dans les Pays de la Loire, 40 % des créateurs d'entreprise déclarent avoir rencontré des difficultés pour régler les formalités administratives ; cette proportion est plus élevée pour les créateurs du profil « commerçants à réseau ».
Source : Insee, enquête Sine sur les créateurs d'entreprise 2010.

à l'entourage personnel. Pour autant, ils ne déclarent pas rencontrer plus de difficultés que les créateurs des autres profils et sont même sensiblement moins nombreux à déclarer rencontrer des difficultés pour régler les formalités administratives.

Un recours plus fréquent à l'emprunt dans la région

La surreprésentation des « commerçants à réseau » parmi les créateurs dans les Pays de la Loire par rapport aux autres régions explique pour l'essentiel que les investissements financiers de départ soient en moyenne plus élevés qu'ailleurs. Il s'agit en effet du profil de création nécessitant la mobilisation de moyens financiers les plus importants. Les projets des « artisans » de la région se caractérisent néanmoins aussi par des investissements financiers en moyenne plus conséquents qu'ailleurs.

Les artisans et commerçants à réseau font davantage appel à des structures dédiées à la création d'entreprise

Principales structures ou personnes citées comme appui au projet selon le profil-type dans les Pays de la Loire (en %)

Structure ou personne citée comme appui du projet	Ensemble des créateurs	Les entrepreneurs expérimentés	Les commerçants à réseau	Les artisans	Les professions médico-sociales et les formateurs	Les consultants	Les commerces indépendants
Structure dédiée à la création d'entreprise (CCI, CM, autres...)	37	--	++	++	--	+	--
Professionnel spécialiste dans son domaine (avocat, expert-comptable...)	27	+	+	-	-	=	--
Autre personne de l'entourage personnel (famille, amis...)	27	-	+	=	+	=	=
Conjoint	23	-	++	+	=	-	=
Personne de l'entourage professionnel (client, fournisseur, ancien employeur, groupement, franchise...)	16	=	+	=	=	=	-
Montage du projet seul	25	++	--	--	++	=	++

Champ : entreprises créées ex nihilo au premier semestre 2010 dans les Pays de la Loire, encore actives fin 2010 (hors agriculture et production d'électricité).
Lecture : dans les Pays de la Loire, 37 % des créateurs d'entreprise font appel à des structures dédiées à la création d'entreprise ; cette proportion est sensiblement plus élevée pour les créateurs du profil « commerçants à réseau ».
Source : Insee, enquête Sine sur les créateurs d'entreprise 2010.

leur projet provient de leurs ressources personnelles. Leur zone de chalandise est souvent assez vaste, au-delà de la clientèle de proximité. Ils ont en commun avec les « commerçants à réseau » d'être en moyenne plus optimistes que les autres types de créateurs sur le développement de leur activité future. Être seul comme entrepreneur et établir des contacts avec leur clientèle sont les principales difficultés qu'ils rencontrent.

Nettement moins répandu dans la région qu'en moyenne nationale hors Île-de-France, le sixième profil correspond à des « **commerces indépendants** ». La moitié de ces

créateurs sont des personnes non diplômées, qui ont créé le plus souvent un « petit » commerce ou un service de proximité dans une activité généralement différente du métier qu'ils exerçaient auparavant. Le projet n'a nécessité ni importante mise de fonds ni emprunt bancaire, l'essentiel de leur financement provenant, comme pour les « consultants », de leurs ressources personnelles ou familiales. Les deux tiers de ces créateurs étaient sans activité ou au chômage auparavant. Leur projet semble correspondre à une initiative individuelle assez isolée et peu accompagnée : ils sont une minorité à avoir bénéficié d'une aide publique, suivi une formation ou bénéficié d'un appui extérieur

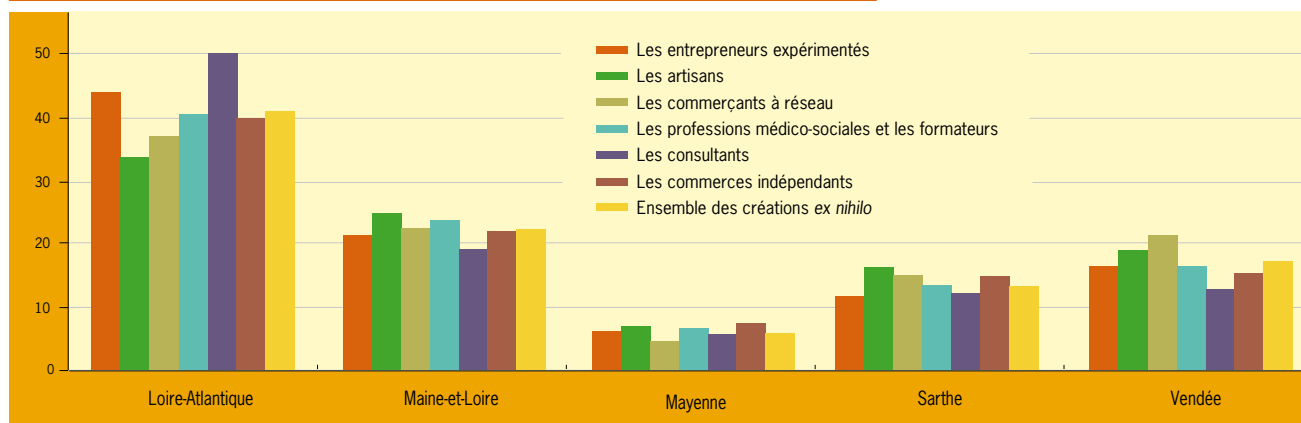
Cette mobilisation de moyens financiers plus importants dans les Pays de la Loire va de pair avec un recours aux emprunts bancaires plus fréquent dans la région qu'au niveau national hors Île-de-France : 58 % contre 50 %. En particulier, le recours à l'emprunt est plus fréquent dans la région qu'ailleurs pour les « entrepreneurs expérimentés », les « artisans », les « consultants » et les « commerces indépendants ». Pour tous les secteurs d'activité, l'emprunt bancaire est la principale source de financement et le montant emprunté est en moyenne plus élevé dans les Pays de la Loire qu'au niveau national ; sa part dans l'ensemble du financement est également plus importante, excepté dans l'hébergement-restauration. C'est dans l'industrie que le montant moyen emprunté et la part de l'emprunt dans l'ensemble du financement sont les plus élevés.

Le financement issu des ressources personnelles, familiales ou des associés est également plus élevé en moyenne en Pays de la Loire. C'est plus particulièrement le cas pour les secteurs de l'hébergement-restauration et de l'industrie. Il est en revanche un peu plus faible pour certaines activités de service, comme les activités financières, d'assurance et immobilières ou les activités scientifiques et techniques.

La mobilisation de moyens financiers plus importants et le recours à l'emprunt plus fréquent semblent bien liés, au moins en partie, à une plus grande facilité à obtenir un financement : les créateurs d'entreprise de la région sont sensiblement moins nom-

Les « entrepreneurs expérimentés » et les « consultants » sont surreprésentés en Loire-Atlantique

Répartition des six profils-types de créations d'entreprises par département dans les Pays de la Loire (en %)



Champ : entreprises créées ex nihilo au premier semestre 2010 dans les Pays de la Loire, encore actives fin 2010 (hors agriculture et production d'électricité).
Source : Insee, enquête Sine sur les créateurs d'entreprise 2010.

breux à déclarer avoir rencontré de telles difficultés. C'est plus particulièrement le cas des « commerçants à réseau », « des artisans » et des « consultants ». Comme dans les autres régions, le règlement des formalités administratives arrive en tête des principales difficultés rencontrées par les créateurs. En outre, les créateurs d'entreprise régionaux sont sensiblement plus nombreux que la moyenne nationale à éprouver des difficultés pour fixer le prix de leurs produits et services.

Plus d'aides publiques pour les « commerçants à réseau » et les « consultants » de la région

Les autres financements (prêts d'honneur, capital-risque, subventions, microcrédit non bancaire...) représentent dans la plupart des cas un complément ne dépassant pas 10 % du montant total du projet de création d'entreprise. Les créateurs d'entreprise peuvent en effet bénéficier de dispositifs publics d'aide pour compléter leur financement. En moyenne, 57 % des créateurs ligériens ont ainsi déclaré avoir bénéficié de dispositifs d'aides, soit quatre points de plus que la moyenne nationale hors Île-de-France. Les disparités sont fortes selon le secteur d'activité : si plus de 60 % des entreprises créées dans les secteurs de la construction et du commerce ont déclaré avoir bénéficié d'une aide, c'est le cas d'à peine plus de 30 % des entreprises du secteur de l'enseignement-santé humaine-action sociale.

L'obtention d'une aide publique varie aussi sensiblement selon le profil de créateur : si la plupart des « entrepreneurs expérimentés » montent leur projet sans aide publique, une très grande majorité des « artisans », des « commerçants à réseau » et des « consultants » en bénéficient. En outre, ces

deux derniers profils sont plus nombreux en Pays de la Loire qu'ailleurs et ils bénéficient plus souvent d'aides publiques que dans les autres régions.

L'Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'une entreprise (Accre) constitue le dispositif d'aide aux créateurs le plus répandu : elle est perçue par 49 % des créateurs d'entreprise dans les Pays de la Loire, contre 45 % en moyenne nationale hors Île-de-France. Elle est très présente dans les projets de créations de taille modeste, nécessitant de faibles moyens financiers. À l'inverse, les aides locales et le Nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise (Nacre) - qui est constituée d'une aide au montage, d'un prêt à taux zéro et d'un suivi pour les personnes sans emploi - sont davantage citées dans les projets nécessitant plus d'investissements. Les aides locales et régionales sont également surreprésentées dans l'industrie et la construction.

Hormis dans l'industrie, dans la construction et dans les activités d'enseignement, de la santé et de l'action sociale, l'attribution d'une aide publique locale, régionale ou liée à l'innovation à la création, et l'obtention d'un emprunt bancaire par le créateur d'entreprise sont statistiquement liées.

Des créateurs d'entreprise mieux préparés dans les Pays de la Loire

En dehors des apports financiers dont a pu bénéficier le créateur au démarrage, la pérennité d'une entreprise dépend fortement d'atouts moins visibles sur lesquels l'entrepreneur peut ou non s'appuyer : sa qualification, le suivi d'une formation particulière ou des appuis extérieurs autres que financiers. Dans les Pays de la Loire, les créateurs d'entreprise sans diplôme

sont moins nombreux qu'ailleurs, tandis que près de 40 % d'entre eux sont titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat. En particulier, « les consultants » de la région sont plus nombreux à détenir un diplôme de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, si une minorité de créateurs suit une formation adaptée à la réalisation de son projet, c'est le contraire pour une majorité des « artisans » et des « commerçants à réseau ». Pour ces profils comme pour celui des « consultants », la proportion de créateurs ayant suivi une formation est plus élevée dans les Pays de la Loire qu'ailleurs ; a contrario, les créateurs de « commerces indépendants » en suivent rarement et ils sont encore moins nombreux dans les Pays de la Loire qu'ailleurs.

De surcroît, les créateurs d'entreprise de la région bénéficient en moyenne davantage d'appuis dans la préparation de leur projet

Définitions

La notion de **création d'entreprise** retenue dans cette étude s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen. Elle correspond généralement à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Elle inclut également la poursuite d'une unité de production cédée, à condition qu'il y ait soit un changement d'activité économique, soit un changement de localisation de l'entreprise.

Le régime d'« **auto-entrepreneur** » s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA. Il offre des formalités de création d'entreprise allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu.

qu'au niveau national en termes de conseil, d'information, de soutien logistique ou financier pour créer leur entreprise. En particulier, ils font davantage appel à des structures dédiées (chambres de commerce et de métiers...) et aux professionnels agissant comme spécialistes dans leur domaine (avocats, conseils, experts-comptables...). Ils bénéficient également en plus grand nombre d'aides provenant de personnes de l'entourage professionnel (client, fournisseur, ancien employeur, groupement, franchise...). Ainsi, les « commerçants à réseau » et « les consultants » s'appuient davantage sur des structures ou des professionnels pour préparer leur projet qu'en moyenne au niveau national.

Des conditions a priori favorables à la pérennité en Loire-Atlantique et en Vendée

Les « artisans » et « commerçants à réseau » sont surreprésentés dans le Maine-et-Loire,

mais surtout en Vendée. Les entreprises nouvellement créées dans ce dernier département présentent globalement des conditions de départ particulièrement favorables à leur pérennité. Si les diplômés du supérieur y sont moins nombreux qu'ailleurs, le département compte la plus forte proportion d'entrepreneurs ayant suivi une formation spécifique et d'entreprises ayant innové. C'est également en Vendée que se trouvent les entreprises ayant nécessité une importante mise de fonds au démarrage, ainsi qu'un fort recours à l'emprunt bancaire. L'obtention d'un financement pose moins de problèmes aux entrepreneurs vendéens qu'à leurs homologues des autres départements ligériens.

A *contrario*, la Loire-Atlantique compte plus d'entrepreneurs diplômés de l'enseignement supérieur que les autres départements ligériens, probablement en raison de la concentration dans l'agglomération nantaise de nombreux établissements de formation

supérieure et de recherche. Les « entrepreneurs expérimentés » et « consultants » y sont ainsi surreprésentés. Ces profils d'entrepreneurs sont moins nombreux à recourir à un emprunt bancaire. Les projets ayant nécessité au moins 50 % d'emprunt bancaire sont ainsi moins répandus que dans les autres départements.

Dans les autres départements de la région, les conditions de départ sont en comparaison a priori un peu moins favorables à la pérennité. En Mayenne, la proportion d'entrepreneurs personnes physiques - en particulier dans le profil de « commerces indépendants » - est ainsi plus forte que la moyenne régionale. De son côté, la Sarthe compte plus d'entrepreneurs de moins de 30 ans et les entrepreneurs diplômés du supérieur y sont moins nombreux qu'ailleurs. Les « artisans » et « commerces indépendants » y sont surreprésentés. ■

Pour comprendre ces résultats

L'enquête de l'Insee sur les créateurs d'entreprise, réalisée dans le cadre du dispositif « **Système d'information sur les nouvelles entreprises** » (Sine), a été collectée au second semestre de 2010. Elle constitue la cinquième série d'un dispositif initialisé en 1994, qui permet d'analyser les conditions de développement et les problèmes rencontrés par les jeunes entreprises lors des cinq premières années de leur existence. Chaque série du dispositif Sine comporte ainsi trois interrogations successives d'une même cohorte d'entreprises : peu après la création (septembre 2010), trois ans plus tard (2013) et enfin cinq ans après la création (2015) pour les seules unités survivantes. L'objectif principal de cette première vague de l'enquête est de déterminer les caractéristiques des nouvelles entreprises : profil du créateur, caractéristiques des entreprises créées, conditions de la création. Dans cette étude, les entreprises concernées

sont celles qui ont été créées ou reprises au cours du premier semestre 2010, dans le champ des unités marchandes, exploitantes, appartenant à tout secteur d'activité à l'exclusion de l'agriculture. Par ailleurs, la première interrogation de la cohorte 2010 comprenait un questionnaire spécifique des auto-entrepreneurs, qui s'inscrit néanmoins dans les mêmes thèmes.

Les Pays de la Loire font partie des régions concernées par une extension de l'échantillon qui vient compléter le dispositif national. Cette extension a été rendue possible dans la région grâce à un partenariat financier entre l'État et le Conseil régional. Ce sont environ 3 200 créateurs d'entreprises « classiques » (hors auto-entrepreneurs) qui ont ainsi été interrogés en Pays de la Loire.

Une classification a été effectuée sur les créations d'entreprises « classiques » ex nihilo enregistrées en 2010. Dans un premier temps, une Analyse des correspondances multiples (ACM) a été menée sur 16 variables caracté-

sant le créateur d'entreprise, l'unité créée et son projet. Elle a permis de faire émerger les variables qui contribuaient le plus à l'analyse et à la différenciation des entreprises créées. Sur cette base, une Classification ascendante hiérarchique (CAH) a permis de regrouper ces créations en six ensembles, en agrégeant deux à deux et selon un processus itératif, ceux qui présentent le profil le plus proche eu égard aux variables retenues à l'issue de l'ACM. Cette procédure d'agrégation a été réalisée selon une méthode (critère de Ward) qui maximise l'homogénéité des profils au sein d'un ensemble, mais aussi leur hétérogénéité d'un ensemble à l'autre.

Lors de la détermination des profils-types, 140 nouvelles entreprises de production d'électricité ont été exclues en raison de leurs caractéristiques atypiques et de leur nombre exceptionnellement important en 2009 et 2010 : les créations de ce type d'entreprise ont en effet été stimulées par l'évolution des tarifs de rachat d'électricité (essentiellement d'origine solaire) par EDF.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Paul FAUR

RÉDACTEUR EN CHEF

Sylvain DUVERNE

SECRETARIAT DE RÉDACTION ET CONTACTS PRESSE

Clémence CULY
Véronique REMONDINI
Charlotte RIEGL

MISE EN PAGE

NYL communication - Nantes

IMPRIMEUR

NYL communication - Nantes

Photo : Fotolia
Dépôt légal : 3^e trimestre 2012 - ISSN 1633-6283
© INSEE Pays de la Loire - Juillet 2012

INSEE Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2
Tél. : 02 40 41 75 75 - Fax : 02 40 41 79 39
Informations statistiques au 09 72 72 4000 pour le prix d'un appel local.

Pour en savoir plus

Gray P., Seguin S., **Moins d'auto-entrepreneurs et de créateurs d'entreprise « classiques » dans les Pays de la Loire**, Insee Pays de la Loire, Informations statistiques, n°449, juillet 2012.

Legendre D., **Dans les Pays de la Loire, les nouvelles entreprises innovent davantage en produits que celles déjà en activité**, Insee Pays de la Loire, Informations statistiques, n°450, juillet 2012.

Barruel F., Penaud N. et Thomas S., **Créations et créateurs d'entreprise - Première interrogation 2010, profil du créateur**, Insee Résultats - Économie, n°58, février 2012.

Sigler N., **Trois ans après : 2 créateurs d'entreprise sur 3 toujours en activité dans les Pays de la Loire**, Insee Pays de la Loire, Informations statistiques, n°402, mars 2011.

Seguin S., **Les créateurs d'entreprise dans les Pays de la Loire : plus de femmes et davantage d'aides publiques**, Insee Pays de la Loire, Informations statistiques, n°304, août 2008.

Joubert M. et Hélouiri M., **Création d'établissements : les Pays de la Loire intègrent le peloton de tête**, Insee Pays de la Loire, Études, n°59, juillet 2007.